

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2026

/

Délibération n° 2026D77

Le Conseil communautaire, convoqué le 17 avril 2026, s'est réuni en séance ordinaire, au siège de la Communauté de communes Vie et Boulogne, **le lundi 27 avril 2026 à 19 heures**, sous la présidence de Guy PLISSONNEAU.

Présents : 47

AIZENAY : C. VRIGNEAU, M. TRAINÉAU, S. MICHÉNAUD, C. GUILLONNEAU, Ch. GUILLET, S. DESPRES, Ph. CLAUTOUR, S. BELLEC

APREMONT : G. CHAMPION, J. MOREAU

BEAUFOU : J-Ph. BODIN, S. AVENARD

BELLEVIGNY : Ph. BRIAUD, N. DURAND-GAUVRIT, P. SIMON, S. PLISSONNEAU, J. GIRARDEAU, A-J. GALLIEN

CHAPELLE PALLUAU (LA) : X. PROUTEAU, V. JOLLY

FALLERON : G. TENAUD, L. PUAU

GENETOUZE (LA) : G. PLISSONNEAU, B. HANQUEZ

GRAND'LANDES : M. GUILBAUD

LUCS-SUR-BOULOGNE (LES) : Ch. GAS, D. PASQUIER, Ph. GREAUD, N. TROQUIER

MACHE : F. RAGER, L. LOUINEAU

PALLUAU : M. BARRETEAU, G. BUTEAU

POIRE-SUR-VIE (LE) : M. CHARRIER-ENNAERT, Ph. SEGUIN, M. ROCHAIS, C. GUINAUDEAU, E. BOUYER, R. GUILLET, D. HERBERT, J-L. RONDEAU, J-M. ARCHAMBAUD

SAINT-DENIS LA CHEVASSE : E. GUIBERT, M. GIRARD

SAINT-ETIENNE DU BOIS : G. AIRIAU, B. CAILLAUD

SAINT-PAUL MONT PENIT : J-Y. DUPE

Absents excusés : 3

AIZENAY : F. ROY donne pouvoir à M. TRAINÉAU, P. LAIDIN donne pouvoir à Ph. CLAUTOUR

SAINT-DENIS LA CHEVASSE : M. HERMOUET donne pouvoir à M. GIRARD

Objet : Désignation des représentants au syndicat mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay.

Monsieur le président rappelle que la Communauté de communes Vie et Boulogne est membre du Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, syndicat mixte fermé à la carte composé de 4 communautés de communes et de 2 communautés d'agglomération qui exerce ses missions sur le bassin versant de la Vie et du Jaunay.

Son comité syndical est composé de 40 titulaires et 40 suppléants.

Considérant qu'à la suite du renouvellement général des conseils municipaux, il appartient à chaque membre de procéder à l'élection de ses délégués pour siéger au comité syndical ;

Considérant que la communauté de communes Vie et Boulogne est représentée au sein du Comité Syndical par **13 délégués titulaires** et **13 délégués suppléants** ;

Considérant qu'en application des dispositions de l'article L.5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le choix de l'organe délibérant peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre ;

Considérant que le délégué est élu par le conseil communautaire à la majorité absolue. Toutefois, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Considérant que cette élection doit avoir lieu au scrutin secret conformément à l'article L.2122-7 du CGCT, applicable aux Syndicats Mixtes par renvoi des articles L.5711-1 et L.5711-2 du CGCT. Toutefois, le conseil communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de leurs délégués au sein d'un syndicat mixte ;

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, de ne pas procéder à l'élection.

Se portent candidats :

En qualité de délégués titulaires :

Monsieur Mickaël FOURNIER
Monsieur Guillaume BUTEAU
Monsieur Noël DANIEAU
Monsieur Cyril GUINAUDEAU
Monsieur Xavier PROUTEAU
Monsieur Valentin DABRETEAU
Monsieur Rémi PEROCHEAU
Monsieur Jean-Yves DUPE
Madame Gaëlle CHAMPION
Monsieur Philippe GREAUD
Monsieur Jérôme GUIET
Monsieur Jérôme GIRARDEAU
Monsieur Guy AIRIAU

En qualité de délégués suppléants :

Monsieur Frédéric RAGER
Monsieur Bernard CLAUTOUR
Monsieur Jean-Pierre GUILLET
Monsieur Mathieu MARTINEAU
Monsieur Laurent PREAULT
Madame Murielle GUILBAUD
Monsieur Maxime ARNAUD
Monsieur Marc GACHENOT
Monsieur Benjamin ORCEAU
Madame Dominique PASQUIER
Monsieur Michel GENDREAU
Monsieur Patrick SIMON
Monsieur Landry PENISSON

Il est procédé à l'élection.

Par adoption des motifs exposés par le président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- De désigner les représentants ci-dessous au syndicat mixte des Marais de la Vie, du Lignerons et du Janauy :

En qualité de délégués titulaires :

Monsieur Mickaël FOURNIER
Monsieur Guillaume BUTEAU
Monsieur Noël DANIEAU
Monsieur Cyril GUINAUDEAU
Monsieur Xavier PROUTEAU
Monsieur Valentin DABRETEAU
Monsieur Rémi PEROCHEAU
Monsieur Jean-Yves DUPE
Madame Gaëlle CHAMPION
Monsieur Philippe GREAUD
Monsieur Jérôme GUIET
Monsieur Jérôme GIRARDEAU
Monsieur Guy AIRIAU

En qualité de délégués suppléants :

Monsieur Frédéric RAGER
Monsieur Bernard CLAUTOUR
Monsieur Jean-Pierre GUILLET
Monsieur Mathieu MARTINEAU
Monsieur Laurent PREAULT
Madame Murielle GUILBAUD



Monsieur Maxime ARNAUD
Monsieur Marc GACHENOT
Monsieur Benjamin ORCEAU
Madame Dominique PASQUIER
Monsieur Michel GENDREAU
Monsieur Patrick SIMON
Monsieur Landry PENISSON

- D'autoriser le président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.
- De charger le président ou son représentant à exécuter la présente délibération.

.....
Pour copie conforme au registre
Le vingt-huit avril deux-mille-vingt-six,

Acte publié sur le site internet Vie et Boulogne le 04/05/2026.
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

